

Cheminots
FO

**TERRE
BRÛLÉE ?**

OU

**NE
RIEN
LÂCHER ?**

LE VERDICT EST TOMBÉ !

Les accords CCN et d'entreprise sont validés, pourquoi ?

Alors qu'en pleine grève contre la loi Travail (El Khomri), l'UNSA et la CFDT (avec plus de 30% de représentativité) ont validé les accords de régressions sociales qui détruisent le RH0077. La seule possibilité de les stopper était que des Organisations Syndicales regroupant 50% fassent valoir leur droit d'opposition.

Cette opposition était bel et bien le mandat des grévistes et aux assemblées générales donné aux Organisations Syndicales.

Sur la CCN, FO Cheminots a fait valoir son droit d'opposition, suivi en cela par SUD-Rail et la CFE-CGC. Mais pour que l'opposition soit effective il fallait atteindre une opposition à 50%! La décision de la CGT de "non opposition" est lourde de conséquences! Scénario équivalent sur l'accord d'entreprise, c'est un accord de la honte qui va s'appliquer avec son article 49. Véritable introduction de la loi travail dans la réglementation du travail SNCF !

**La terre brûlée
ne serait-elle pas synonyme de
l'accord UTP-SNCF/CFDT-UNSA
qui détruit tout ?**

**Ne rien lâcher
ne serait-il pas la revendication
FO Cheminots qui reste et demeure :
"DÉCRET SOCLE ÉGAL À MINIMA LE
RH0077 !
RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !"**

Ne rien lâcher c'est : ne pas signer et s'opposer, c'est ce qu'a fait la fédération FO Cheminots mandatée par l'ensemble de ses structures syndicales.

**REJOIGNEZ LE SYNDICALISME
LIBRE, INDÉPENDANT ET CONFÉDÉRÉ !**

REJOIGNEZ FO CHEMINOTS !